

Pas à pas (suite)

tournant sur la droite dans le chemin qui longe un bras du lac pendant 800 m. Au bout du sentier, poursuivre sur le chemin qui mène jusqu'à la route à 200 m.

4 ► Arriver au lieu-dit les Vannes, tourner à droite et longer la route D 157 qui traverse la Rivière Noire (attention route passante). Après 130 m, tourner à droite sur le chemin herbeux qui se dirige vers les bords du lac, et suivre ce dernier sur environ 2 km. Retrouver la D 157 au niveau du ruisseau des Arcis, longer la route vers la droite derrière le rail de sécurité sur 150 m puis poursuivre sur le bas-côté non protégé sur 80 m (attention route passante). Tourner dans le premier chemin à droite et le suivre sur 900 m. Arriver à l'entrée d'un passage boisé, poursuivre le sentier herbeux sur 2,2 km qui contourne la ferme de la Rousselière, franchit le ruisseau de Touchou jusqu'à un chemin carrossable.

5 ► À la sortie du sentier, tourner à droite et suivre le chemin sur 250 m. Avant la ferme, prendre le sentier dans la prairie pendant 400 m et regarder les  **panneaux d'interprétation ornithologique** positionnés à cet endroit. Continuer le sentier après l'observatoire pendant 1 km en direction du barrage. Poursuivre sur le chemin qui mène au parking du point de départ.

À voir en chemin



@Claude Graton

Le barrage du Verdon

Ce barrage est construit sur le Verdon, affluent de la Sèvre nantaise, et a pour fonction principale de réguler les flux d'eau et de gérer les ressources en eau pour la ville de Cholet et ses environs. Le barrage du Verdon, inauguré en 1975, est un barrage de prévention des inondations.

Notre charte Balade & Rando en Anjou



- Une sélection d'itinéraires de qualité qui présentent un intérêt paysager, naturel et/ou patrimonial.
- Des itinéraires qui privilégient des chemins « naturels » (70 % minimum non goudronnés).
- La garantie d'un balisage et d'un entretien de l'itinéraire vérifié par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre.
- Des sentiers préservés et protégés inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Protégeons la nature

- Récupérer nos déchets
- Ne pas cueillir les fleurs
- Ne pas faire de feu
- Refermer les clôtures
- Rester sur les chemins
- Tenir les chiens en laisse

 Samu 15
Secours 112



SIGNALER
UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr



Retrouvez toutes les fiches en téléchargement

► anjou-tourisme.com/fr/voir-faire/balades/randonnees-pedestres



PR1 est une marque déposée par la FFRandonnée, elle désigne les itinéraires identifiés sous le nom de « PR1 ». - Difficulté itinéraire selon IGP Index.

Vue sur le lac depuis le parcours ©Étienne Begouen - Ne pas jeter sur la voie publique.

en Je randonne ANJOU

CIRCUIT DU LAC DU VERDON

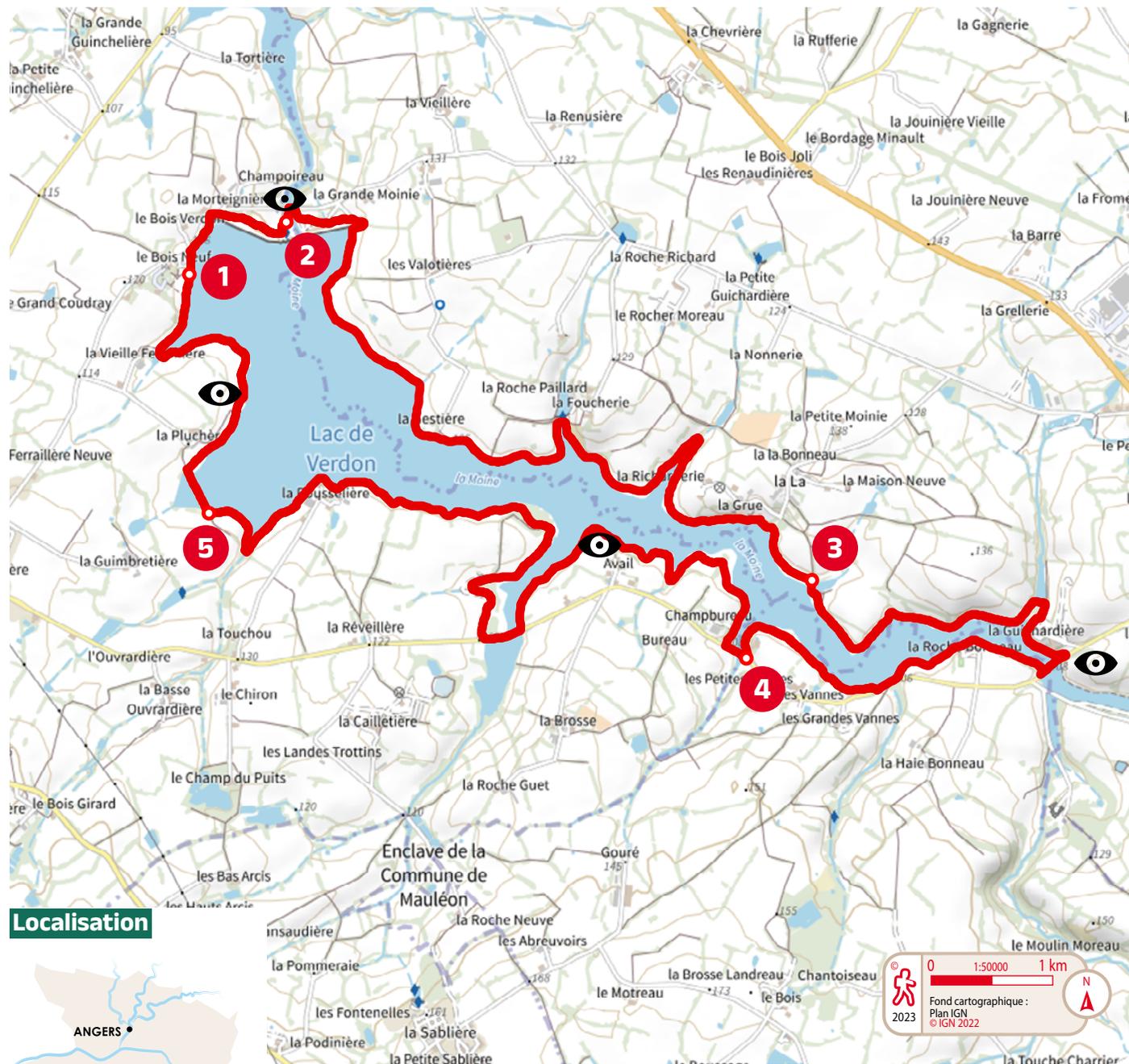
 Cholet

 4h25 / 17,6 km



anjou
La force
de la douceur

CIRCUIT DU LAC DU VERDON



Infos pratiques

Parking près du barrage du Verdon

GPS : Lat. 47.018654 / Long. -0.827917

4h25 / 17,6 km



Pas à pas

1 ► Au départ devant le panneau de randonnée sur le parking, face au lac, prendre à gauche vers la route d'accès. Arriver à la route du Verdon, prendre le petit chemin qui part sur la droite et traverse un parking goudronné. Continuer au bout du parking sur la gauche, et poursuivre sur le petit chemin. Tourner vers la droite sur le chemin qui descend vers le déversoir du barrage et poursuivre sur 400 m. Passer sur le haut du **barrage du Verdon** sur 300 m, puis rejoindre le circuit en descendant une trentaine de marches au niveau des barrières. Continuer le chemin sur une centaine de mètres, jusqu'au déversoir par lequel la Moine sort du barrage.

2 ► Prendre sur la gauche en longeant la Moine sur 50 m, jusqu'à un escalier pentu qui remonte jusqu'à la route. Se diriger en bas de l'escalier sur la gauche jusqu'à un petit pont qui franchit le fossé. Regagner ensuite par la route le pont entre le lac de Ribou et le lac du Verdon. Traverser le pont, à gauche au bout du pont, vous trouverez un panneau explicatif sur le barrage du **lac du Verdon**. Prendre la route à droite sitôt après le pont, en direction du barrage. Cheminer ensuite sur cette route parallèle au barrage sur 400 m. Arriver à l'extrémité est du barrage, emprunter un petit chemin herbeux sur la droite, qui longera le lac pendant 4700 m.

3 ► Arriver à un petit parking, le traverser et poursuivre sur le petit sentier sur la droite en bordure du lac pendant 2 km. Admire le manoir appelé le **château de la Guichardière** qui se profile vers le fond du lac. Passage délicat au niveau du manoir, sentier rocheux en dévers, non protégé, sans possibilité d'évitement. Arriver à la route D 157. Au niveau de l'escalier, tourner à droite et rester derrière le rail de sécurité. Longer la route sur 170 m en passant au-dessus de la Moine, puis tourner à droite. Suivre sur 900 m un sentier ombragé par des chênes centenaires. Retrouver ensuite la route D 28, et la longer derrière le rail de sécurité. Après environ 200 m, quitter la route en